

M. Mollière continue la lecture du mémoire de M. Albert du Boys sur l'Assemblée de Vizille. Dans cette partie de son travail, l'auteur fait le récit des événements qui remplirent la journée des Tuiles. Cette émeute, malgré les actes de violence qui la signalèrent, ne fut point réprimée par la force, et ce fut dans un but d'apaisement que le pouvoir royal consentit à la réunion des trois Ordres du Dauphiné, au château de Vizille. L'esprit qui présida à cette Assemblée, n'est pas douteux. Ses membres tenaient, avant tout, à rétablir la vieille constitution du Dauphiné. Cela est évident, quand on relit le discours prononcé par le président, le comte de Morges, et l'adresse au roi, dans laquelle on demandait, sous la forme la plus respectueuse, que les trois Ordres du Dauphiné pussent se réunir avec la double représentation du Tiers-Etat. Cette demande fut accueillie, et c'est dans ces conditions que fut tenue, quelque temps après, l'Assemblée de Romans, dont les décisions furent, comme celles de Vizille, très sages et très modérées.

Sur l'invitation de M. le Président, M. Aristide Dumont fournit quelques explications sur l'état actuel de la question des canaux dérivés du Rhône, pour arroser les vignes phylloxérées. Cette question, dit l'orateur, n'est pas assez connue, et demande à être étudiée encore. Les intérêts de la navigation et de l'agriculture sont solidaires. S'il faut éviter de porter atteinte à la navigation du Rhône, il ne faut pas non plus que ce fleuve n'arrose plus qu'une vallée appauvrie et infertile. Pour rendre à cette vallée son ancienne prospérité, il faudrait pouvoir arroser 65,000 hectares, et pour cela il suffirait d'emprunter au Rhône 35 mètres cubes par seconde, ce qui ne saurait nuire à la navigation, notre grand fleuve méditerranéen roulant de 400 à 500 mètres cubes pendant l'été. Le canal projeté, qui servirait aussi à l'industrie, n'exigerait qu'une dépense de 110,000,000 fr. Les calculs faits au Sénat, sont inexacts, et il est certain que les sacrifices demandés à l'État, ne seraient onéreux qu'à l'origine. Mais pour obtenir des résultats pleinement satisfaisants, le canal doit avoir beaucoup d'eau et beaucoup de hauteur. L'orateur cite, à l'appui, l'exemple du canal de Turin, dont la dérivation va être portée de 120 mètres cubes par seconde, à 140 mètres cubes. L'opposition, faite au projet, n'est pas raisonnée; elle cessera, quand la question aura été étudiée sous toutes ses faces, car l'intérêt de la navigation peut se concilier pleinement avec celui de l'agriculture.

*Séance du 17 juillet 1888.* — Présidence de M. le docteur Teissier. —